

CNESER Elections 2015 : Le guide des Jeunes Chercheurs

Version du 17 mars 2015

Le CNESER Kesako :

Le CNESER, Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est un conseil consultatif qui est consulté sur la politique d'enseignement supérieur et de recherche et peut être amené à intervenir sur des questions disciplinaires, vous pouvez trouver plus d'informations [ici](#)⁴.

Le CNESER est constitué de plusieurs collèges :

- **EPSCP**, c'est-à-dire les universités :
 - Professeurs
 - Autres enseignants chercheurs
 - Personnels scientifiques des bibliothèques
 - Personnels administratifs
- **EPST**, c'est-à-dire les organismes de recherche comme certaines COMUEs, l'INRA, le CNRS, l'INSERM, etc. (*voir la liste ici*) :
 - Chercheurs
 - Personnels Ingénieurs
- **EPIC**, c'est-à-dire les établissements comme le CEA :
 - Collège unique
- **Usagers**, c'est à dire les étudiants
- **Autres**

Tous les représentants sont élus au suffrage direct, sauf ceux élus sur des collèges "usagers" (ils sont élus par les élus des conseils centraux des Universités) et "autres".

Mais je suis où dans tout ça ?

Aujourd'hui, les jeunes chercheurs sont dispersés sur les différents collèges électoraux. Voici les cas les plus simples :

- **Doctorant-e** :
 - contrat doctoral avec missions d'enseignement, ATER,... dont l'employeur est un EPSCP (Université) : "Usager" (étudiant), mais vous pouvez à votre demande être rattaché au collège "Autres enseignants chercheurs" des EPSCP ;
 - contrat doctoral dont l'employeur est un EPSCP (Université) : collège "Usager"
 - contrat doctoral payé par un EPST (INRA, CNRS, etc.) : collège "Usager" (étudiant), mais sur votre demande rattachement au collège "Chercheurs" des EPST ;
 - contractuel, payé par un EPIC (CEA, etc.) : collège "Usager" (étudiant), mais sur demande rattachement au "Collège unique" des EPIC ;
 - CIFRE (CDD payé par une entreprise), doctorant-e non financé, etc. : collège "Usager";

⁴ <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid53497/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cneser.html>

- Effectuant au moins 64h d'enseignement (Vacataire d'enseignement, 1/2 ATER, ATER), sur le collège "Autres enseignants chercheurs" des EPSCP de l'établissement ou il effectue son enseignement, mais vérifier tout de même si vous êtes inscrits sur les listes : si cela n'est pas le cas demandez votre rattachement.
- **Docteurs en CDD** ("Post-Doc", ATER, Enseignement > 64 h) :
 - EPSCP (Université) : collège "Autres enseignants chercheurs" des EPSCP
 - EPST (INRA, CNRS, etc.) : collège "Chercheurs" des EPST
 - EPIC (CEA, etc.) : "Collège unique" des EPIC

Pourquoi est-ce important d'être électeur sur le collège personnel ?

Les jeunes chercheurs doivent avoir voix pour permettre de valoriser le doctorat, améliorer la représentation et la gestion des ressources humaines au sein de leur établissement. La population de jeunes chercheurs est une population fragile qu'il est nécessaire de représenter pour permettre une bonne évolution des structures. Les intérêts des usagers (étudiants) sont éloignés de ceux des chercheurs en début de carrière.

Comment je fais pour être inscrit sur le collège personnel ?

Les listes électorales seront affichées (en général sur internet) dès le **17 mars : vous avez jusqu'au 24 mars pour modifier les listes** dans votre établissement employeur.

Docteurs, si vous n'êtes pas sur la liste, contactez les ressources humaines de votre établissement employeur.

Doctorant-e-s, si vous bénéficiez d'un contrat d'enseignement ou de recherche payé par un EPSCP, EPST ou EPIC (voir ci-dessus) vous DEVEZ envoyer une lettre [note: modèle de lettre écrite par la CJC] **avant le 24 mars** au Chef de votre établissement employeur⁵ demandant votre rattachement à un collège des personnels.

Si votre établissement employeur est différent de votre établissement d'inscription en doctorat (doctorant-e payé par l'INRA et inscrit dans une université), c'est l'établissement employeur qui devra notifier l'établissement d'inscription en doctorat que vous avez changé de collège électoral.

Remarque : Si vous êtes déjà élu à la Commission de la Recherche de votre Établissement d'inscription en doctorat sur le collège "Usagers", faire le choix de changer de collège pour être présent sur un collège "Personnel", davantage cohérent, entraînera une démission de fait de la Commission de la Recherche.

Et si je souhaite candidater une liste Personnel pour le CNESER ?

Vous pouvez contacter la CJC à contact@cjc.jeunes-chercheurs.org ou contacter Jean-Tristan au 06 83 46 49 71.

⁵ Pour les universités, le Chef d'établissement est le Président de l'Université concernée. Pour les autres établissements, il convient d'adresser la lettre à la personne représentant l'établissement employeur (indiquée sur la première page du contrat de travail). Il est conseillé de garder une copie du courrier et de l'envoyer en courrier recommandé, au cas où il se perde dans les méandres administratifs et que la demande ne soit jamais prise en compte.

Les dates à retenir

- Affichage des listes électorales : **mardi 17 mars 2015**
- Date limite de réception des demandes de rectification des listes électorales : **mardi 24 mars 2015**
- Affichage des listes électorales définitives : **vendredi 27 mars 2015**
- Date limite de dépôt des listes des candidats : **lundi 30 mars 2015**
- Date du scrutin : **jeudi 28 mai 2015**

Et la CJC qu'est ce que c'est ?

La CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) est une association de loi 1901, **nationale et pluridisciplinaire**. Elle regroupe une **quarantaine d'associations** de doctorant-e-s et de docteurs, bénévolement impliqués dans la reconnaissance du doctorat comme expérience professionnelle. Au niveau national, de par son expertise sur le doctorat, elle est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, représentée notamment au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche). Au niveau européen, elle participe à la réflexion sur le doctorat et les jeunes chercheur-e-s par l'intermédiaire de l'association **EURODOC**, dont elle est membre fondateur.